

La Cigogne noire n'est pas qu'un oiseau...

Philippe COLLAS



RÉSUMÉ - *Le retour de la Cigogne noire comme nicheuse en Belgique, il y a une quinzaine d'années, fut un événement pour le monde des ornithologues. Inquiète de constater une constante dégradation des zones humides, milieux biologiquement les plus riches d'Ardenne, et consciente qu'il fallait rapidement réagir pour conserver ce qu'il en restait (2/3 des zones humides ont disparu en moins d'une centaine d'années), l'association Réserves Naturelles RNOB lance en 1989, en étroite collaboration avec la Fondation Grand-Ducale Hëllef fir d'Natur, le programme Cigogne noire. Bien que le but premier de ce projet ne soit pas la protection directe de cette espèce mais plutôt la préservation de ses zones de nourrissage et donc, au sens large, de la faune et de la flore inféodées aux zones humides, c'est la Cigogne noire qui fut choisie pour devenir le symbole de ce projet. Après plus de 10 ans, ce projet a permis la création de quelque 37 réserves naturelles couvrant une superficie de plus de 355 hectares. L'essentiel des achats a été effectué avant 1995 (fin des financements européens), mais depuis c'est néanmoins 10 à 20 ha qui sont acquis chaque année sur l'ensemble des communes concernées. La gestion de ces terrains est impérative; elle s'inspire fortement des anciennes pratiques agro-pastorales et est appliquée dans une logique de réseau.*

Introduction

En 1989, et depuis de nombreuses années déjà, les naturalistes étaient conscients de la très forte régression des milieux humides et par conséquent de la destruction d'un patrimoine biologique d'une valeur inestimable. En moins d'un siècle, deux tiers des zones humides de Belgique ont été détruites par diverses pratiques comme le drainage, le remblaiement ou encore la plantation d'épicéas.

Un programme de protection des zones humides

Le retour de la Cigogne noire (*Ciconia nigra*) fut l'élément déclencheur d'un programme visant la protection de l'espèce tout en préservant les

fonds de vallées de l'Ardenne belgo-luxembourgeoise. En conséquence directe de cet objectif découlait évidemment la protection de nombreuses espèces animales et végétales inféodées aux zones humides.

Pour soustraire les sites aux multiples causes de destruction, une seule solution: l'achat. Grâce à des moyens financiers provenant principalement de la Région wallonne et de la Communauté européenne, quelque 355 ha répartis en 37 réserves naturelles ont ainsi été acquis à ce jour par les Réserves Naturelles RNOB dans le cadre de ce programme. Les premiers achats ont débuté en 1984, mais c'est en 1989, début du co-financement européen, que démarre officiellement le programme Cigogne noire. Dès son lancement, il fut mené main dans la main avec l'association Grand-Ducale Hëllef fir d'Natur.



Photo 1 - *Ilot de nature : la réserve du Fond d'Ourthe à Gouvy - Islet of nature : one of the Black Stork network's reserve.* (Photo Ph. Collas)



Photo 2 - *Fond humide typique d'Ardenne dans la réserve de Commanster. - Typical wet meadow of Ardenne in a Black Stork network's reserve.* (Photo Ph. Collas)

En Belgique, le programme peut géographiquement être scindé en deux parties. On distingue au nord le haut plateau de l'Oesling luxembourgeois qui se prolonge du côté belge par la région située au nord de Bastogne avec comme limites occidentales et septentrionales les localités d'Houffalize, Gouvy et Thommen. Au sud, la zone d'action correspond au bassin belge de la Sûre, soit principalement les régions de Neufchâteau, Vaux-sur-Sûre, Léglise et Fauvillers.

Nombre de ces réserves naturelles se trouvent à proximité immédiate de zones de nidification de la Cigogne noire et y observer l'un ou l'autre adulte n'y est pas rare durant la période de reproduction. Ils y trouvent en effet une nourriture variée et abondante, sous la forme de batraciens, d'insectes et de petits poissons, pour leur progéniture.

Après la période de nidification, certaines régions sont particulièrement visitées par l'espèce, notamment à proximité de Bastogne, Gouvy ou Vaux-sur-Sûre, où les cigognes fréquentent alors assidûment les réserves naturelles se trouvant dans ces zones. A cette époque de l'année, observer des groupes plus ou moins importants est régulier. Le maximum fut observé à Moinet (Bastogne) en 1999 avec 17 individus.

Une faune et une flore très spécifiques

La protection des zones humides est de première importance pour la préservation de la Cigogne noire dans nos régions mais elle est tout aussi importante pour la conservation d'habitats semi-naturels sensibles et donc pour toute une série d'espèces animales et végétales.

Le réseau de réserves naturelles créé dans le cadre du programme Cigogne noire englobe pratiquement tous les milieux qu'il est possible d'observer dans les fonds de vallée humides

ardennais avec une large mosaïque de groupes végétaux différents.

Parmi les faciès les plus représentés ou les plus remarquables, nous avons :

- les bas-marais acides caractérisés par des espèces intéressantes comme le trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), le comaret (*Comarum palustre*), des orchidées (*Orchis spp.*) ou diverses espèces de laïches (*Carex spp.*);
- les prés à renouée bistorte (*Polygonum bistorta*);
- les tourbières vallicoles et zones de suintements à canneberge (*Vaccinium oxycoccos*), rossolis à feuille ronde (*Drosera rotundifolia*), bruyère quaternée (*Erica tetralix*), linaigrette vaginée (*Eriophorum vaginatum*), narthécie (*Narthecium ossifragum*) ou encore trientale d'Europe (*Trientalis europea*);
- les prés semi-naturels à angélique (*Angelica sylvestris*), valériane officinale (*Valeriana officinalis*) ou cirse des marais (*Cirsium palustre*);
- la boulaie sur sphaigne (*Sphagnum spp.*);
- les prés mésophiles à nard raide (*Nardus stricta*) et arnica des montagnes (*Arnica montana*);
- les fonds de bois en voie de restauration.

Cette diversité botanique engendre la présence d'une faune particulière, notamment d'une avifaune variée avec des espèces comme le Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*), le Traquet tarier (*Saxicola rubetra*), la Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*), la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*), la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), la Locustelle tachetée (*Locustella naevia*) et bien sûr la Cigogne noire. Une multitude d'autres espèces plus communes comme les pipits, fauvettes, pouillots et grives sont fréquentes sur l'ensemble des sites.

L'entomofaune est également bien représentée avec des espèces de papillons intéressantes comme le nacré de la bistorte (*Proclissiana*

eunomia), le cuivré de la bistorte (*Lycaena helle*) ou encore le petit collier argenté (*Clossiana sele-ne*).

En ce qui concerne les mammifères, les fonds humides sont évidemment fréquentés par les espèces habituelles comme le cerf (*Cervus elaphus*), le chevreuil (*Capreolus capreolus*), le sanglier (*Sus scrofa*), le renard (*Vulpes vulpes*), le blaireau (*Meles meles*) et parfois le chat sauvage (*Felis sylvestris*).

A noter que certaines réserves situées dans la zone sud du programme Cigogne noire sont encore fréquentées par la loutre (*Lutra lutra*).

Une gestion inspirée du passé

Acquérir des terrains pour en faire des réserves naturelles est une étape indispensable dans une logique de conservation de la nature mais n'est pas suffisant car si ces zones ne sont pas gérées en fonction de certains objectifs, elles risquent malgré tout de perdre beaucoup de leur intérêt.

Le meilleur exemple pour illustrer ce phénomène est l'envahissement des fonds humides par les ligneux. Nous nous trouvons, dans cette partie de l'Europe occidentale, dans le climax forestier. Tout terrain laissé à son évolution spontanée retourne irrémédiablement vers la forêt. Si rien n'est fait, les arbrisseaux colonisent l'entièreté des zones ouvertes, ce qui a pour conséquence d'une part d'empêcher le maintien et le développement de la strate herbacée, d'autre part de provoquer la désertion d'espèces d'oiseaux exigeant la présence de zones ouvertes. La Cigogne noire par exemple, tolère un envahissement ligneux jusqu'à un certain point mais, si la zone se referme largement, elle déserte les lieux puisqu'elle ne se sent plus en sécurité et ne peut plus accéder à ses zones de chasse. Maintenir des zones ouvertes dans le réseau de réserves naturelles du programme Cigogne noire est par conséquent un travail incessant.

Pour mieux comprendre la logique de gestion appliquée à ces espaces semi-naturels, un regard vers le passé est indispensable car, contrairement à ce que beaucoup pensent, les milieux naturels (n'ayant jamais été transformés par l'homme) sont devenus extrêmement rares dans cette partie de l'Europe. Il nous faut plutôt parler chez nous de milieux semi-naturels, c'est-à-dire qui ont subi une action humaine parfois très profonde pendant des centaines d'années.

Jusqu'il y a quelque 6.000 ans, nos régions étaient largement boisées; seules des clairières naturelles étaient maintenues notamment par de grands herbivores sauvages. A partir de cette époque et pendant des millénaires, l'activité humaine s'est accrue et l'agriculture a occupé des portions de plus en plus vastes du territoire. Progressivement s'est installée une société vivant en autarcie sur la base d'un système agro-pastoral dans lequel forêts, cultures et pâturages occupaient une place importante. Au fil du temps, ces activités ont pris le relais des grands herbivores sauvages qui, avec l'explosion démographique humaine, ont vu leurs populations régresser et se sont retranchés dans des territoires plus sauvages ou ont disparu.

Parmi les anciennes pratiques agro-pastorales en usage dans nos régions, citons notamment la fauche tardive des fonds de vallées, le pâturage extensif ou l'étrépage des landes à bruyères et des prés. Indéniablement, elles ont eu pour effet de fortement modifier les paysages mais aussi et surtout de maintenir et d'étendre une riche biodiversité. Leur mise en œuvre a en fait engendré un certain nombre d'effets comme le maintien d'une végétation basse, l'appauvrissement des sols et donc la limitation des grandes espèces sociales liées aux sols riches (par exemple la reine des prés - *Filipendula ulmaria*) et bien entendu la limitation de la recolonisation forestière. Après de longues années, ces pratiques ont abouti au développement de véritables bijoux biologiques avec la présence d'une faune et d'une flore spécifiques, comme vu précédemment.

Avec l'arrivée de l'agriculture moderne, beaucoup de ces milieux ont été reconvertis, d'autres ont tout simplement été abandonnés, donc rapidement envahis par des arbrisseaux comme les saules ou les bouleaux.

En Belgique, il ne reste que de petits fragments qui ont subsisté au hasard de circonstances favorables. Pour les préserver, il faut impérativement, et dans la majorité des cas, les gérer, sans quoi nous assisterons dans un avenir proche à l'extinction de nombreuses espèces végétales et animales.

A l'heure actuelle, les gestions de ces milieux semi-naturels s'inspirent logiquement des anciennes pratiques agro-pastorales. Le débroussaillage, la fauche et le pâturage sont des gestions régulièrement mises en œuvre dans les réserves naturelles du réseau Cigogne noire.

La logique de gestion appliquée aux réserves du programme Cigogne noire intègre la notion de réseau en ce sens que les mesures de maintien ou de restauration de l'habitat sont étudiées pour un ensemble de sites et non pour chaque réserve prise isolément. En réalité, il s'agit d'établir des réseaux d'espaces protégés plutôt que des îlots de protection.

Afin de restaurer des zones favorables aux cigognes et à d'autres espèces d'oiseaux, des travaux plus spécifiques sont parfois effectués comme la restauration d'étangs ou le creusement de mares.

Philippe COLLAS
Réserves Naturelles RNOB
16, Ottré
B - 6690 Vielsalm
phil.collas.rnob@belgacom.net

Summary

Black Stork is not only a bird...

It's not a secret anymore, Black Stork has been breeding again in Belgium for fifteen years. Incontestably, this return was a major event in the world of Belgian ornithology, but was also an occasion that the RNOB (Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique) association couldn't miss.

Worried about a constant loss of wetlands, the richest ecosystems of the Ardennes (south-east Belgium), and aware of the need to react quickly to preserve what was left (2/3 of wetlands have already disappeared in less than a century), this association started in 1989, with the help of Hëllef fir d'Natur of Luxembourg, a program centred on Black Storks.

Although the primary goal of this project wasn't protection of the species but the conservation of its feeding areas, and consequently of the biodiversity of those wetlands, Black Stork was chosen to be the symbol of this project.

This species was clearly fit to be a symbol because it frequents wetlands to forage for food, it was back after a long absence unlike other threatened species, and finally it is well known to a wide public.

After more than 10 years, this project allowed the creation of 37 natural reserves covering a surface of 355 hectares. Those sites, now preserved from drainage, spruce plantation, filling in, are situated in Fauvillers, Vaux-sur-Sûre, Léglise, Bertogne, Bastogne, Houffalize, Gouvy, Vielsalm, and Burg-Reuland.

Acquisition of those plots was made possible through the financial help of the Région Wallonne, the European Community or private sponsorship. Most purchases were done before 1995 (end of European financing), but since then 10 to 20 hectares are bought annually among those districts.